

ME 53 - HISTOIRE					
PR 333 - M2 Histoire culturelle et sociale					
Le règlement des études de l'Université Paris-Saclay rappelle que les semestres ne sont pas compensables entre eux, que la note plancher est de 7/20. Dans cette formation, toutes les UE du premier semestre sont compensables entre elles. C'est aussi le cas des UE du deuxième semestre à l'exception du stage qui n'est ni compensable ni compensant. Par défaut, les coefficients affectés à chacune des UE sont proportionnels aux ECTS correspondants.					
Nom du UE	Semestres	ECTS	Heures	Modalités de contrôle de connaissances	Coefficients
S3 - Semestre 3					
Compétences transversales et professionnalisation, 1 (langue vivante, stage, projet scientifique personnel)	S3	21	24	100% contrôle continu	21
Formation par la recherche, 1 (2 séminaires, humanités numériques 2)	S3	9	72	100% contrôle continu	9
TOTAUX ECTS S3	S3	30	96		
S4 - Semestre 4					
Compétences transversales et professionnalisation, 2 (langue vivante, projet scientifique personnel, valorisation des travaux de recherche)	S4	24	24	100% contrôle continu	24
Formation par la recherche, 2 (2 séminaires)	S4	6	48	100% contrôle continu	6
TOTAUX ECTS S4	S4	30	72		